

de sorte que nous avons cru devoir le mettre, pour cette raison, hors des concours, pour favoriser ceux qui ne reçoivent aucun octroi. Nonobstant cela, nous croyons devoir rendre à son organisateur dévoué, le révérend messire Samuel Garon, le tribut d'éloges qu'il mérite, pour son habileté, son énergie, et surtout son dévouement qui lui fait surmonter tous les obstacles et atteindre le but, alors que les autres ne sont qu'à moitié chemin. Rien de surprenant à ce que, sous un pareil général, ses soldats fassent des merveilles.

Il nous reste maintenant à mentionner les noms des cercles auxquels nous croyons devoir décerner les prix du concours :

Premier prix	\$20	cercle agricole de l'Ancienne-Lorette.
Deuxième	\$15	“ “ “ Saint-Eugène.
Troisième	\$10	“ “ “ Sainte-Marie de la Beauce.

Le cercle de l'Ancienne-Lorette auquel nous donnons le premier prix, a été fondé en 1881. Il nous a envoyé depuis cette époque, huit rapports détaillés de ses opérations. Par ces rapports, il appert que l'on a discuté dans les séances des questions de première importance qui ont été traitées par des spécialistes invités expressément pour cela. Les membres sont très assidus aux séances et y font part de leurs opérations de culture. Enfin tout indique un grand progrès dans l'agriculture de cette localité, et il est évident que ce progrès est dû à l'influence du cercle agricole.

Nous nous croyons donc bien fondé à lui décerner le premier prix, étant donnée la mise hors de concours du cercle de Saint-Sébastien, pour la raison donnée plus haut.

Le cercle de Saint-Eugène ne se verra pas chicaner le second prix par ses confrères, nous en sommes sûr. Saint-Eugène est une petite paroisse nouvelle, détachée il y a quelques années seulement de celle de l'Islet. Le voyageur qui passe là est tout surpris de voir les cultivateurs se servir de charrues, herses, et hoes à cheval améliorées, et de divers autres instruments nouveaux qu'on ne rencontre ordinairement que dans les localités les plus avancées. Mais l'étonnement cesse lorsque l'on sait que le pasteur de cette paroisse, le révérend messire Méthot, est un des anciens directeurs de l'école d'agriculture de Sainte-Anne. Il faut voir comme il a lancé sa petite paroisse dans la voie du progrès. Là, la culture des plantes sarclées est en honneur, et les cultivateurs ne mesurent pas la graine de trèfle avec un dé pour la mettre sur leurs prairies. L'agriculture est enseignée dans les écoles, des concours sont établis entre les cultivateurs, et aussi dans les écoles, et des prix sont donnés aux pères et aux fils qui s'étudient les uns à mieux cultiver qu'ils ne l'ont fait par le passé, et les autres à faire de bons cultivateurs lorsqu'ils prendront à leur tour les mancherons de la charrue. Le cercle agricole, fondé par monsieur le curé Méthot en 1880, nous a envoyé huit rapports, depuis sa fondation, et ces rapports sont remplis d'intéressants détails sur les opérations du cercle en général et de chacun de ses membres, en particulier.

A bon droit, donc, le second prix au cercle de Saint-Eugène.

Au cercle de Sainte-Marie de la Beauce, revient de droit le troisième prix. Le puissant moteur qui imprime là le mouvement au cercle, est Mr Henri Duchesnay. Mr Duchesnay, avocat d'abord, puis magistrat de district, a jeté là la toge et l'hermine, a empilé dans un coin ses livres de droit, amis à leur place sur les rayons de sa bibliothèque des livres d'agriculture, et s'est fait cultivateur. Secouru par une compagne, jadis une des plus brillantes étoiles du firmament de la *fashion* québécoise, et qui, elle aussi, a voulu s'honorer de la pratique de l'agriculture, il va son chemin, suivi des braves cultivateurs de la Beauce. Sous leurs pas surgissent comme par enchantement des prairies verdoyantes, là où l'on ne voyait que des champs épuisés, des pièces de plantes-racines dans des endroits où trônaient en maîtres les intraitables chardons,

et les coquettes maïs traîtresses marguerites des champs. Un coup de baguette, et une fabrique s'élève comme par enchantement. Là, le cultivateur apporte le lait de ses vaches, et ce lait écrémé mécaniquement au moyen de la turbine, se transforme, pour partie en un beurre de premier choix qui va prendre les plus hauts prix sur les marchés. Et puis, il faut bien qu'on se rende compte des progrès que je viens de mentionner. Pour cela s'organise une exposition, ou le membre du cercle vient étaler, aux yeux des visiteurs émerveillés, les trésors qu'il a su ravir à la terre, en mettant en pratique les sages leçons qu'on lui a inculquées dans les séances de son association. Tout ce progrès se voit, se lit dans cinq rapports du cercle, envoyés au journal, rapports élaborés venant d'une plume guidée par le jugement sûr d'un homme imbu d'une noble idée et voulant la faire triompher.

Après cet exposé, qui voudra critiquer l'octroi du troisième prix au cercle de Sainte-Marie ?

Voilà pour le premier concours ouvert aux cercles agricoles. Puisse l'émulation créée par ce concours donner lieu à la création de nouveaux cercles, et à un renouvellement d'ardeur chez ceux qui ont été devancés par les heureux concurrents du présent concours.

Les cercles, nous l'avons souvent dit, sont appelés à régénérer notre agriculture. Que tous les cultivateurs les plus avancés de chaque paroisse se réunissent à leurs concitoyens moins bien partagés qu'eux. Qu'ils leur fassent part de leurs connaissances. Que, tous ensemble, ils choisissent le plus capable d'entre eux pour en faire l'un des directeurs de la société d'agriculture du comté, et l'on verra bientôt nos sociétés d'agriculture faire en grand pour le comté, ce que certains cercles ont fait en petit pour leur paroisse. A l'œuvre partout ! Que le mouvement progressif que nous avons constaté plus haut dans la création des cercles, s'accroisse de plus en plus et ne s'arrête que lorsque chaque paroisse de la province sera dotée de son cercle agricole. Voilà le souhait que nous formulons en terminant ce rapport.

Congrès forestier américain.

Le congrès forestier américain qui, au mois d'août de l'an dernier, a tenu ses séances à Montréal, vient de se réunir, cette année, à Saint-Paul, Minnesota.

L'Honorable monsieur H. G. Joly, président de l'association forestière de la province de Québec, a assisté à cette réunion, et a été élu vice-président du congrès pour l'année courante. Notre jeune association forestière doit être fière du choix que l'on a fait de l'honorable monsieur Joly, comme vice-président, si l'on considère que les membres de ce congrès sont tous des autorités en fait de science forestière; on est en droit de regarder l'élection de l'honorable monsieur Joly comme un témoignage de haute approbation pour ses travaux de reboisement, et pour la grande part qu'il a prise dans la création de notre association.

Voyons maintenant quelles ont été les opérations du congrès, et le bien qu'on en doit attendre.

En l'an le rapport des séances, on voit qu'on a insisté surtout sur deux points, savoir : l'établissement de stations forestières expérimentales et d'écoles de sylviculture, et l'adoption d'un système régulier de cours pour vulgariser l'éducation forestière dans les collèges et les écoles.

Toute personne qui a tant soit peu étudié la question forestière, doit être convaincue de la nécessité qu'il y a d'avoir des stations expérimentales d'arboriculture forestière et des écoles de sylviculture. Seulement, pour ce qui est des écoles, je suis bien d'avis, comme d'ailleurs on l'a dit au congrès, que la carrière ouverte aux spécialistes en sylviculture n'est pas assez vaste pour engager un grand nombre d'élèves à fréquenter ces écoles, dont l'existence serait en conséquence fort problématique. Il n'en est pas de même des stations